

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD57

présenté par

Mme de Lavergne, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires économiques

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 21, substituer aux mots :

« stockages souterrains »,

les mots :

« stockage souterrain ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel